

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

COMPTE RENDU – RENCONTRE DU 11 DÉCEMBRE 2014

Personnes présentes : Mme Suzanne Verreault, M. Steeve Verret, M. Alain Chevalier, Mme Véronique Lalande, Mme Hélène Langlois, M. Alain Samson, M. Serge Déry, Mme Anne Beaulieu, M. Normand Breault, Mme Renée Levaque, Camille Brunelle, Mélanie Lévesque. **Personnes absentes :** M. Louis Campagna, Mme Myriam Demers, M. François Gonthier-Gignac, M. Anick Métivier

Postes vacants : Secrétariat à la Capitale-Nationale, Comité de relations avec la communauté

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour	<p>Mme Verreault souhaite la bienvenue à tous. Elle informe les membres du comité de l'absence de M. Métivier, dont la belle-mère est décédée. Il fera néanmoins parvenir à Mme Verreault les documents promis dès la semaine prochaine.</p> <p>Compte-rendu du 27 novembre : Mme Verreault invite les membres en envoyant les changements demandés à Mme Albertson.</p> <p>Présence de Mme Camille Brunelle en remplacement de son collègue au Conseil de quartier du Vieux-Limoilou et celle de Mélanie Lévesque qui remplacera M. Serge Déry du Conseil de quartier Maizerets pour six mois.</p>	Transmettre aux membres les documents envoyés par M. Métivier	Mme Verreault	Semaine du 15 décembre
2. Adoption du compte rendu de la rencontre du 27 novembre 2014	<p>Tous ont pris connaissance du compte-rendu. M. Déry revient sur la proposition à adopter pour les montants à engager en 2014. Il s'agit d'un point à l'ordre du jour qui sera discuté plus tard. Il ajoute qu'il aimerait que soient invités M. Robidas et M. Bergeron, représentants du comité de vigilance sur la sécurité ferroviaire. Mme Verreault souligne qu'il y aura des résultats en février. D'autre part, Mme Giguère (DGA sécurité publique à la VQ) a rencontré les intervenants (cegep, écoles, commission</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>scolaire, CN, port). Certains d'entre eux n'étaient pas confortables de rencontrer les citoyens dans le cadre d'une grande rencontre publique, mais ils sont ouverts à participer à une rencontre restreinte. Mme Verreault a demandé que les présidents des trois conseils de quartier touchés par les voies ferrées (Lairer, Vieux-Limoilou et Maizerets) y soient invités. Ils pourront transmettre les informations aux membres de leur organisation respective. La ville de Québec est toujours intéressée à tenir une rencontre publique si certains intervenants sont ouverts à y participer. Avec le Port, on sait déjà que le plan d'urgence est élaboré avec la ville de Québec. Mme Giguère viendra rencontrer le comité pour une présentation à ce sujet.</p> <p>M. Serge Déry ne comprend pas pourquoi on demande parfois des rencontres à huis clos pour les présidents de conseils de quartier. Il est élu par les citoyens et ne compte rien taire. À ce sujet, Mme Verreault explique qu'on demande parfois aux membres citoyens de tables de travail d'attendre qu'une information soit rendue publique avant de la divulguer.</p>			
3. Site Internet	<p>Une feuille explicative a été passée à tous les membres du comité.</p> <p>La situation a été éclaircie depuis la dernière rencontre. La somme de 13 400 \$ était disponible pour le comité et elle devait être engagée avant le 12 décembre, fin de l'année budgétaire. La ville de Québec a pris en charge le dossier. À partir de la liste de fournisseurs potentiels, le service de l'Environnement de la Ville a reçu 7 soumissions. La firme UnikMédia a remporté le contrat. Le contrat dispose d'une banque de 184 heures pour la création d'une page Web, le support et la mise à jour de la page. L'entreprise pourra faire une évaluation du nombre d'heures requises pour créer</p>	Organiser une rencontre avec la firme et Mesdames Beaulieu et Demers	Mme Albertson	Janvier 2015

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>le site, pour le mettre à jour, pour enregistrer le nom de domaine, etc. Tout ce que le comité souhaite entrera dans la banque d'heures.</p> <p>Une rencontre sera organisée avec la personne ressource de cette entreprise. Le comité est d'accord, vu les circonstances, et désire que le cahier de charge soit mis en annexe au contrat avec l'entreprise. Mme Verreault assurera le suivi des travaux et des factures. Le budget 2014 du comité était de 14 145\$ (après taxes), la somme de 673,09\$ a été dépensée (frais des rencontres i.e. café, etc.), laissant un solde de 13 472\$ qui sera utilisé pour le contrat octroyé à la firme UnikMédia.</p>			
4. Projet d'appel d'offres – site	Voir le point 3.			
5. Suivi budgétaire	<p>Voir le point 3.</p> <p>M. Alain Samson fait une proposition d'engager les sommes pour le site Internet, secondé par M. Serge Déry et adopté à l'unanimité.</p>			
6. Suivi des dossiers	<p><u>1er dossier: suivi de la lettre à M. Hamad</u></p> <p>Mme Verreault informe les membres qu'elle a participé à une rencontre accompagnée de Mme Marie Albertson (M. Steeve Verret était en comité exécutif) avec les représentants du Ministre Sam Hamad: M. Joël Godin, attaché politique, M. Alain Kirouac, sous-ministre, M. Hugo Roy, attaché politique. Ils sont toujours en réflexion sur leur implication dans le comité. Mme Verreault a réitéré l'importance de remplacer la ressource assignée par le SCN. Le poste est vacant depuis juin 2014. Mme Lalande souligne que M. Sam Hamad a démontré à plusieurs reprises qu'il n'a pas le même niveau d'implication dans le dossier que la</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>personne qui l'a mis sur pied. Le temps de réflexion a assez duré. La SCN a un siège, et cela ne justifie pas de laisser une vacance pendant 10 mois. Mme Verreault ajoute que la pertinence du comité, et son plan d'action dans l'année à venir, ont été chaudement défendus lors de la rencontre avec les représentants du cabinet de M. Hamad. Mme Beaulieu soulève une question: si le SCN n'y est plus, est-ce que le comité disparaît pour autant? Est-ce qu'il continuerait à exister via la VQ? Le manque de secrétariat nuit à l'avancement des travaux du comité. Donc, si le SCN n'y est plus, est-ce que le comité peut engager une ressource pour le secrétariat à même le budget annuel qui lui est octroyé? Mme Verreault répond que M. Verret et elle, pendant ce temps, discutent aussi le dossier avec le cabinet du maire. M. Verret ajoute qu'il y a quatre personnes de la VQ dans la salle, ce qui démontre sa volonté de s'impliquer. Mme Verreault confirme qu'elle ne laissera pas le comité se faire torpiller. Le comité ne veut pas fermer le Port, il l'a déjà dit. Les membres citoyens siègent de bonne foi pour que les choses s'améliorent. M. Déry a quitté volontairement le comité relations avec les citoyens du port car il n'y croyait pas. Mais si les instances politiques ne veulent pas s'en mêler (i.e. M. Hamad), les citoyens voudront quitter le comité. Mme Lalonde ajoute que la table a été créée pour assoir ensemble les acteurs concernés et les preneurs de décision, incluant le ministère de la Capitale nationale. La seule façon pour M. Hamad de démontrer son intérêt pour le dossier est de déléguer une ressource. Sinon, qu'il assume le message voulant qu'il ne considère pas que ce soit un dossier prioritaire. M. Verret rappelle que le comité a beaucoup de travail sur la table - des rencontres, des recherches, un agenda rempli pour l'hiver - et qu'il devrait passer à l'action. La VQ supporte le comité - il faut arrêter de</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>faire de la politique et agir. Il faut trouver les bonnes pratiques et tenter d'influencer le Port dans ce sens. M. Verret a hâte aux présentations des utilisateurs; jusqu'à présent, il n'y en a eu que celle de Glencore. Il faut avancer. Mme Albertson est prêtée par le cabinet du Maire jusqu'à ce que la situation se clarifie. Mme Lalande revient sur le rôle que Mme Corneau jouait, non seulement pour assurer le secrétariat mais aussi pour représenter le SCN. Mme Beaulieu souhaite que le comité demande une réponse par écrit au SCN sur leur participation au comité. Mme Verreault suggère d'attendre à la mi-janvier avant d'envoyer une lettre.</p> <p><u>2e dossier: Suivi avec les utilisateurs</u></p> <p>Mme Verreault a produit un tableau à jour avec la relance, distribué à tous les membres. Elle a parlé à M. Gaston Déry d'Arrimage, tel que prévu. Ce dernier a confirmé que M. Jean-François Dupuis était en repos jusqu'à Noël. Un suivi à la lettre du comité se fera rapidement de la part d'Arrimage. Mme Verreault a répété à M. Déry que M. Dupuis semblait très intéressé à venir rencontrer le comité. Pour Béton provincial, c'est oui pour fin février; pour Bunge, oui pour fin mars-avril; pour le Centre de distribution de Sillery, c'est ouvert selon les disponibilités du comité; pour la Corporation des pilotes du Saint-Laurent, un message a été laissé, sans réponse; pour Océan, c'est non; pour IMTT (fuel), c'est non, cause en justice impliquant les juridictions; Valéro n'est pas sur la liste bien qu'il serait, selon M. Verret, intéressant de les rencontrer pour les bonnes pratiques; AIM manque aussi dans le tableau; Mid-Atlantique, oui fin février-début mars; Mines SELENE demande d'attendre leur appel; SIMEC, oui; VOPAC a été vendue et le nouveau proprio demande à être rappelé à la mi-janvier. Avec toutes</p>	<p>Envoyer une lettre au SCN demandant son intention vis-à-vis du comité</p> <p>Relancer M. Gaston Déry d'Arrimage</p>	<p>Mme Verreault</p> <p>Mme Verreault</p> <p>Mme</p>	<p>Mi-janvier 2015</p> <p>Mi-janvier 2015</p> <p>Mi-janvier</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>ces réponses, il y a de quoi constituer un calendrier. Le tableau sera révisé pour les oublis.</p> <p><u>3e dossier: Visite du Port</u> Mme Verreault rappelle que le comité souhaitait déterminer une date. Une note sera envoyée à M. Métivier pour savoir si c'est possible l'hiver (février ou mars). La majorité des membres du comité seraient intéressés (y compris Mme Camille Brunelle, même si elle ne remplace que pour un soir). Des dates seront déterminées avec M. Métivier et un sondage Doodle sera envoyé à tous.</p> <p><u>Point d'info sur l'épisode de sucre dans Cap Blanc</u> : une réponse a été donnée à l'effet que les processus n'ont pas tenu compte de la différence entre les vents d'automne et ceux d'été. Si M. Métivier n'était pas au courant, c'est que la plainte n'avait pas été portée formellement à l'attention du Port. D'autre part, Arrimage n'avait pas inscrit le commentaire du citoyen comme une plainte.</p>	<p>Rappeler Vopack</p> <p>Réviser le tableau pour y inclure les oublis</p> <p>Envoyer une note à M. Métivier concernant une visite du Port et identifier des dates possibles</p>	<p>Verreault</p> <p>Mme Verreault</p> <p>Mme Verreault</p>	<p>2015</p> <p>Mi-janvier 2015</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p>
7. Suivi de la lettre au ministre Sam Hamad	Voir le point 6.			
8. Relance sur les invitations aux utilisateurs du Port	Voir le point 6.			
9. Calendrier des rencontres à prévoir	Ce point est basé sur les rencontres avec les utilisateurs. Il est décidé qu'il y aura un utilisateur invité par rencontre du comité. Ces rencontres se tiendront, sauf exception, le 3e jeudi de chaque mois (pour éviter de se tenir en même temps que celles du Conseil de quartier Saint-Roch). Les dates des rencontres du comité sont les suivantes:			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<ul style="list-style-type: none"> - 22 janvier 2015 - 19 février 2015 - 19 mars 2015 - 23 avril 2015 - 21 mai 2015 - 11 juin 2015 (rencontre annuelle du comité) 			
10. Plan d'action	<p>Budget 2015: le comité disposera de 15K\$. Comme il ne constitue pas une entité, le fonctionnement diffère d'un conseil de quartier.</p> <p>Il faudra revenir sur la question des mandats à donner à l'externe (nature des mandats, donnés à qui, etc.).</p>			
11. Autres sujets	<p>Mandat du comité : Mme Beaulieu contactera M. Campagna pour revenir aux membres en janvier avec des propositions.</p> <p>Mme Lalande réitère les attentes envers M. Métivier, notamment de mettre à jour l'échéancier du plan de développement durable, en identifiant les actions réalisées et celles reportées.</p> <p>Mme Lalande a finalement eu accès à des documents dont elle a entendu parler depuis longtemps. Il s'agit d'une série d'études faites dans le cadre d'un projet d'agrandissement du port dans les années 1970-80. Les documents ont été analysés.</p> <p>Le rapport Pluram / étude des répercussions environnementales de l'extension du Port de Québec (1981) : rapport commandé par la Port comprenant un guide des annexes, un inventaire et analyse des sites actuels, et le projet d'expansion. À la demande du gouvernement, une autre étude est produite (Roche). Le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales arrive avec</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>ses constats et le projet ne se fait pas. Finalement, les activités ont été augmentées sans avoir recours à un agrandissement des quais.</p> <p>Extraits du rapport :</p> <p>« Plusieurs études d’environnement ont statué de façon unanime au cours de la dernière décennie (années 70) que les activités reliées à la manutention de vrac solide à l’air libre aux installations portuaire de Beauport, constituaient une source de contamination de l’air et de l’eau. En 1978, le ministère de l’Environnement du Québec considérait les activités de la compagnie d’Arrimage du Saint-Laurent comme la principale source des émissions de poussières diffusées dans le secteur Limoilou. Puisqu’on envisage que la zone industrialo-portuaire pourrait être l’hôte éventuelle d’une activité accrue de manutention et d’entreposage de vrac solide, les dangers potentiels de pollution atmosphérique et aquatique pourraient alors s’accroître, et en raison des vents provenant du N-E ou E-N-E, ce sont les quartiers déjà les plus touchés qui sont susceptibles d’être affectés par un nouveau développement ».</p> <p>« Par période de grands vents, les particules fines sont entraînées hors du site dans les milieux avoisinants, affectent le milieu biologique et humain (...). L’étendue locale affecte les quartiers voisins ».</p> <p>Caractérisation des poussières : à l’époque, on parlait du zinc, très présent et incompatible avec la vie humaine. On parlait de chaque produit et des problématiques générées. Des particules en suspension autant que des dépôts. On avait moins besoin de modélisation car il y avait 14 stations d’échantillonnage, dont 6 qui documentaient les dépôts. Il ne semble pas y avoir eu de caractérisation (% de zinc, fer, etc.). Les particules et les tonnages de retombées de poussières ont été calculés. Déjà en 80, on disait que pour le</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>cuivre, le nickel et le zinc, des études d'impact ciblées – comprenant de la modélisation – devraient être effectuées car le risque était très élevé. Les meilleures pratiques sont détaillées dans les rapports. Lors des assemblées publiques, les gouvernements fédéral et provincial et la Ville de Québec s'inquiétaient surtout de la quantité de poussières en suspension qui dépassaient déjà la norme pour le secteur Limoilou et la zone du port. Le ministère de l'environnement et la VQ ont produit des mémoires sur leurs inquiétudes face à la population. Mme Lalande ajoute qu'à cette époque, on ne manutentionnait pas 33M de tonnes et on considérait la problématique suffisamment importante pour avoir 14 stations d'échantillonnage. Elle a d'ailleurs fait pression sur le MDDELCC afin que les dépôts soient documentés, comme ils l'étaient dans les années 80.</p> <p>En 1999, la structure des 18 administrations portuaires canadiennes a été créée. Ces administrations avaient l'obligation de se doter d'un plan d'utilisation des sols devant être soumis à une consultation publique – à être élaborés à tous les 4-5 ans ou modifiés. Le Port de Québec est sur le même plan depuis 2000. Un extrait du plan: « les répercussions des activités portuaires en dehors de ses secteurs semblent inexistantes en ce qui a trait à la qualité de l'air dans les quartiers limitrophes au secteur portuaire. En effet, les plans directeurs des quartiers Saint-Jean-Baptiste, Vieux-Limoilou, Vieux-Québec, Basse-Ville, Cap Blanc ne prévoient aucune orientation environnementale qui identifie directement le Port comme étant une source de dégradation».</p> <p>Mme Lalande indique que tous les passages pertinents des rapports récupérés ont été scannés et pourraient être envoyés aux membres du comité. Pour numériser la totalité des documents, il faudra lui payer une journée de salaire car</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>elle ne veut se séparer des documents. Tous les membres du comité désirent en obtenir une copie.</p> <p>Selon Mme Lalande, toutes les préoccupations de ces rapports se sont réalisées car il y a eu augmentation des tonnages même si techniquement, l'agrandissement ne s'est pas produit. On retrouve même, dans les documents, la suggestion de créer un comité de surveillance.</p> <p>Mme Lalande a cherché longtemps ces documents alors que le Port les avait dans ses voutes. Pour Mme Beaulieu, le Port ne peut pas prétendre qu'il n'était pas au courant des problèmes clairement nommés dans les rapports des années 80 et ne peut justifier avoir tenté de minimiser la situation. Pourquoi le Port ne s'en est pas préoccupé pendant 35 ans? À cette époque, le Port était une institution fédérale.</p> <p>Mme Beaulieu suggère qu'une demande formelle soit faite au Port pour obtenir une copie des documents.</p> <p>Pour son présent projet d'agrandissement, le Port définira ses propres critères, fera faire ses propres études d'impact environnemental, et donnera son accord car il n'a pas à passer par un processus indépendant. C'est ce qui s'est passé pour les silos (qui étaient en contravention avec leur plan d'utilisation des sols; ce dernier aurait dû faire l'objet d'une consultation.</p> <p>En résumé, selon Mme Lalande, les documents comportent toute l'information. Le comité n'aurait même plus besoin de rencontrer les utilisateurs. Le Port n'a qu'à exiger des équipements compatibles avec le niveau d'opérations dans un milieu densément peuplé.</p> <p>Numérisation des documents : le comité peut la payer. Le conjoint de Mme Lalande est disponible les vendredis.</p> <p>Selon M. Brault, grâce aux documents, la démarche du comité vient de sauver au moins six mois.</p> <p>Mme Lalande indique que les recommandations des</p>	<p>Transmettre une demande formelle au Port pour les rapports</p> <p>Faire numériser les documents</p>	<p>Mme Verreault</p> <p>M. Verret</p>	<p>Pour la prochaine rencontre</p> <p>Après les Fêtes</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>rappports reviennent toujours à : 1-système de transbordement étanche, 2-manutention et entreposage recouverts. Pour opérer à proximité d'un quartier résidentiel avec les corridors de vents existants, c'est ce qu'il faut faire.</p> <p>Les membres conviennent qu'il sera tout de même intéressant de rencontrer les utilisateurs du port.</p> <p>M. Déry suggère que chacun lise les documents et qu'ensuite, le comité décide de ce qu'il veut faire à la lumière de ces nouvelles informations.</p>			
12.Date de la prochaine rencontre	22 février 2015.			
13.Fin de la rencontre				